
ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE PARENTS

École du Mistral

254, avenue Ross, Mont-Joli, G5H 3M4 · Téléphone: 418 775-7206 · Télécopieur : 418 775-1215

PROCÈS-VERBAL

Procès-verbal de l'assemblée générale annuelle de parents de l'école du Mistral, tenue le jeudi 14 septembre 2022, à 19 h, au local B-301.

1. OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Madame Christine Marquis accueille les parents en ligne ainsi que les personnes dans la salle. Présentation des directions adjointes.

2. PRÉSENCES

En présence :

Mesdames Christine Marquis, Christine Lechasseur, Isabelle Soucy, Katia Parent, Louise Langelier, messieurs Sylvain Gagné, Yvan Bérubé, Sébastien Leblanc.

En ligne :

Mesdames Nadia Angibaud, Claudie, Amélie Boudreau, Nadia Beaulieu, Karine Trudel, Isabelle Tremblay, Judith Leblanc, messieurs Jonathan Deschênes, Gino Côté.

3. NOMINATION D'UN(E) PRÉSIDENT(E) ET D'UN(E) SECRÉTAIRE D'ASSEMBLÉE

Monsieur Sylvain Gagné, appuyé par monsieur Yvan Bérubé, propose madame Christine Marquis comme présidente d'assemblée et madame Isabelle Soucy comme secrétaire d'assemblée.

4. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Madame Katia Parent, appuyée par madame Nadia Beaulieu, propose l'adoption de l'ordre du jour.

5. LECTURE DU PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 16 SEPTEMBRE 2021

Madame Marquis fait la lecture du procès-verbal. Précision sur le fait que l'assemblée en ligne est une solution au fait que peu de parents sont présents physiquement. Madame Katia Parent, appuyée par monsieur Yvan Bérubé, propose l'adoption du procès-verbal.

6. RAPPORTS ANNUELS

- Présentation d'un PowerPoint par madame Marquis. Précision sur le mandat et les rôles du conseil d'établissement (adopter, approuver, consulter). Une copie du rapport annuel de l'école sera déposée sur le site web pour consultation.
- Le rapport annuel du comité de parents sera présenté éventuellement déposé sur le site web. Monsieur Gagné présente les recommandations du comité de parents au conseil d'établissement.

7. PRÉSENTATION DES ACTIVITÉS DE L'ÉCOLE

Présentation des activités de l'école par madame Marquis. Précisions sur les mesures pédagogiques : groupe TEAMS de classe et possibilité de prêts d'ordinateur si besoin, savoirs essentiels toujours valides, bulletins et rencontres de parents. Madame Marquis nomme la diversité et la quantité des activités parascolaires qui sont importantes compte tenu de la taille de l'école et du nombre d'élèves. Activités du midi, voyages, sorties, spectacles. Mention au sujet du sondage Compass qui a eu lieu au printemps 2021. Les élèves ont parlé de plusieurs aspects touchant au mieux-être.

8. PROCÉDURE D'ÉLECTIONS AUX POSTES DE REPRÉSENTANTS AU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

Les représentants au conseil d'établissement : 6 parents, 1 membre du personnel de soutien, 1 membre du personnel professionnel, 2 élèves du 2^e cycle. Mandat de 2 ans.

9. NOMINATION D'UN PRÉSIDENT OU D'UNE PRÉSIDENTE D'ÉLECTIONS ET D'UN OU D'UNE SECRÉTAIRE D'ÉLECTIONS

PRÉSIDENT D'ÉLECTIONS : Monsieur Sylvain Gagné, appuyé par monsieur Yvan Bérubé, propose madame Christine Marquis.

SECRÉTAIRE D'ÉLECTIONS : Monsieur Sylvain Gagné, appuyé par monsieur Yvan Bérubé, propose madame Isabelle Soucy.

10. ÉLECTIONS

Madame Christine Marquis mentionne que les parents intéressés peuvent siéger au conseil d'établissement en tant que membre de la communauté. Voir annexe plus bas pour les détails des élections.

11. NOMBRE DE REPRÉSENTANTS DES PARENTS AU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT POUR 2023-2024

Madame Louise Langelier, appuyée par monsieur Yvan Bérubé, propose le statu quo pour 2022-2023 (6 parents).

12. ANTÉCÉDENTS JUDICIAIRES

Madame Marquis explique qu'il s'agit d'une procédure d'usage. La documentation sera remise lors du premier conseil d'établissement.

13. PÉRIODE DE QUESTIONS

Monsieur Sébastien Leblanc demande qu'en est-il de la pénurie de personnel au Mistral. Madame Marquis mentionne que la situation est stable, mais qu'il peut y avoir des réaménagements à faire en cours d'année.

Précision de Christine sur la nouvelle mesure financière sur les concentrations (crédit 200 \$) sera appliquée sur la facturation.

14. DATE DE LA PROCHAINE ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

L'assemblée générale 2023-2024 aura lieu le 13 septembre 2023.

Première rencontre du conseil d'établissement le lundi 17 octobre à 19 h.

15. CLÔTURE DE L'ASSEMBLÉE

Monsieur Sébastien Leblanc propose la levée de l'assemblée à 20 h 07.

Christine Marquis
Directrice

Isabelle Soucy
Secrétaire d'assemblée

ÉLECTIONS

MISES EN CANDIDATURE

Membres du conseil

- 3 parents (mandat de 2 ans) Proposé par :
- Monsieur Sylvain Gagné Monsieur Yvan Bérubé
 - Monsieur Yvan Bérubé Madame Katia Parent
 - Madame Louise Langelier Monsieur Sylvain Gagné

❖ Madame Langelier et messieurs Yvan Bérubé et Sylvain Gagné acceptent. Madame Nadia Beaulieu sera parent substitut.

Représentant au comité de parents

- 1 parent représentant Proposé par :
- Monsieur Sylvain Gagné Monsieur Sébastien Leblanc
 - Madame Katia Parent Monsieur Sylvain Gagné
 - Madame Louise Langelier Monsieur Sylvain Gagné

❖ Monsieur Gagné accepte

Substitut au comité de parents

- 1 parent substitut Proposé par :
- Madame Louise Langelier Monsieur Sylvain Gagné

❖ Madame Louise Langelier accepte.

Monsieur Yvan Bérubé, appuyé par madame Katia Parent, propose la levée de l'assemblée.